

Assistance à l'enfance en difficulté/Ambassade de France

Soutien matériel et financier au centre Arc-en-ciel

R.H.A

Libreville/Gabon

Du matériel didactique et une subvention de plus de trois millions de francs CFA ont été remis, hier, aux responsables de l'association en charge de ce centre d'accueil des enfants en difficulté, en présence de l'ambassadeur Dominique Renaux.

AU lendemain de la commémoration de la journée des enfants de la rue, les membres de l'Association Arc-en-ciel ont reçu, hier,



Photo : R.H.A

L'ambassadeur de France Dominique Renaux s'exprimant... Photo du milieu : ...avant de procéder à la remise symbolique du don.



Photo : R.H.A



Photo : R.H.A

En présence des jeunes pensionnaires du centre d'accueil.

à Libreville, un soutien matériel et financier de l'ambassade de France au

Gabon. Au siège de l'association, sis à la vallée Sainte-Marie. En présence

des jeunes pensionnaires des centres Arc-en-ciel et "Espoir" qui composent cette association, et de leurs responsables dont Sylvie Balle.

Conduite par Dominique Renaux, la délégation de l'ambassade de France avait dans ses bagages du matériel didactique et de reprographie nécessaire au bon fonctionnement de cette association en charge de deux structures d'accueil des enfants de la rue. Il s'agit, précisément, de l'octroi d'une subvention de trois millions huit cent quarante-sept mille cent quatre-vingt sept francs (3. 847.187) CFA pour l'achat d'équipements et de fournitures, de la mise en place d'un accompagnement personnalisé de la structure par une société spécialisée,

afin de renforcer l'association en matière de gouvernance et de gestion financière.

L'association Arc-en-ciel a également reçu de la représentation française au Gabon des dons spécifiques de la trésorerie de la France répondant aux besoins exprimés par le centre : bureaux, armoires, ordinateurs, broyeuse à papier... Cette offre vient, dans une certaine mesure, améliorer le fonctionnement de cette organisation qui œuvre pour le bien-être des enfants déshérités, « confrontés à des inégalités subies dès le plus jeune âge.»

Occasion pour Dominique Renaux de revenir sur le soutien de l'ambassade de France à l'association Arc-en-ciel depuis plusieurs

années. Non sans rassurer les bénéficiaires de l'écoute de sa représentation diplomatique dans le cadre de ses activités futures. Aux enfants, le diplomate français a rappelé les vertus qui doivent les habiter. A savoir, « réparer les injustices, pour apprendre et grandir, pour préparer votre vie d'adulte.»

Pour la principale responsable du centre, Sylvie Balle, cette offre permettra à sa structure d'améliorer l'encadrement des enfants en difficulté sociale. « On a vraiment envie de diffuser tout ce que nous constatons, dont nos expériences par rapport aux parents et donc à toute la jeunesse. On va faire de plus en plus de publication pour avoir un meilleur impact», a-t-elle laissé entendre.

Santé

Le tatouage permanent, un danger ?

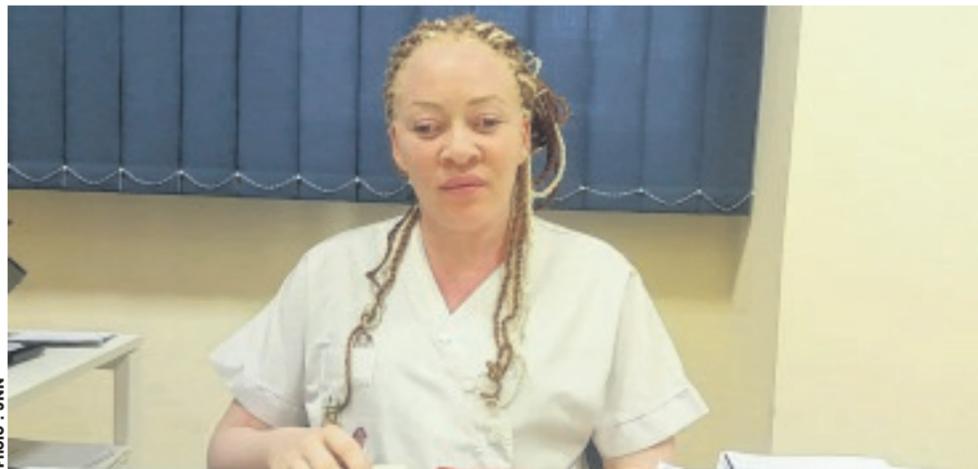


Photo : SNN

Dr Stéphanie Ntsame Ngoua, dermatologue au Centre hospitalier universitaire de Libreville.

Prissilia M MOUITY

Libreville/Gabon

Une pratique qui comporte de nombreux risques sanitaires et des désagréments si certaines précautions ne sont pas prises.

DE plus en plus de jeunes arborent des tatouages permanents. Certains disent le faire par besoin d'esthétique, d'autres par effet de mode. Et même si leurs motivations divergent, la folie du tatouage connaît un essor chez des personnes parfois soucieuses de plaire ou en quête d'originalité.

Ruben, un militaire tatoué, dit s'être marqué le corps pour intimider les personnes qu'il rencontre dans la rue. « Lorsque vous arborez un tatouage, vous suscitez au premier abord de la méfiance, de la peur », a-t-il fait savoir.

Se tatouer le corps semble banal, cette pratique peut avoir de graves conséquences sur la santé. En effet, le tatouage permanent qui fait partie des modifications corporelles par scarification est réalisé par injection d'encre à l'aide d'une aiguille. A ce titre, il induit inévitablement un risque sanitaire : « Lorsqu'on se fait tatouer, le premier danger est de

contracter une infection (VIH, Hépatite B et C). En cause, un matériel non stérilisé, une aiguille réutilisée, une encre contaminée par une bactérie et autre gants sales. En raison de l'encre parfois souillée, des couleurs ou du piment, le tatouage peut, par ailleurs, provoquer des allergies, inflammations et une apparition des chéloïdes (cicatrices cutanées formant un bourrelet fibreux rouge). La zone concernée devient alors dure, douloureuse et peut provoquer des fortes démangeaisons. Ces effets indésirables peuvent survenir à l'instant ou des mois après s'être tatoué », a indiqué Dr Stéphanie Ntsame Ngoua, dermatologue.

Avant de trop vite céder à la mode en ayant recours aux tatouages, les dermatologues conseillent de prendre certaines précautions et de connaître son type de peau. « Pour éviter les allergies ou pire, il est impératif de s'assurer que le champ dans lequel on vous tatoue est stérile, que le matériel utilisé est stérilisé et que les aiguilles sont à usage unique. Aussi, le tatoueur doit-il éviter les zones sensibles du corps pour éviter tout désagrément », a-t-elle conseillé.

Le tatouage est un effet de mode, certes, mais il vaut mieux être en bonne santé et ne pas souffrir de problèmes de peau en particulier, pour avoir transformé son corps en œuvre d'art.



Photo : AEE

Se faire tatouer comporte des risques d'infection et d'allergie cutanée.

LIQUIDATION OCTRA

LIBREVILLE - GABON  
B.P. 12 707  
Tél. 01 72 66 96 - Fax : 01 74 65 66



COMMUNIQUE A L'UNION

Le Liquidateur OCTRA invite les requérants, occupant de fait, les logements et les parcelles de terrain, partie intégrante des Titres Fonciers -propriété de l'OCTRA-, à se rapprocher, dans un délai de trois semaines, de leur Notaire respectif, en vue du règlement du prix desdits logements et parcelles. Passé ce délai, la Liquidation OCTRA engagera dès le 15 décembre 2017, les voies de droit en vue de leur expulsion. Il s'agit de :

NOMS Prénoms	N° Villa Section/Parcelles	NOTAIRE
Mme EDZO BIBANG	C2-417 CM1/35	RELONGOUE
Mme EDZO BIBANG	CM1/139	RELONGOUE
Mme EDZO BIBANG	CM1/140	RELONGOUE
IKOULOU J. Baptiste	C1-36 CM4/51	RELONGOUE
ZIRONDA Hortense	C1-72 CM5/38	RELONGOUE
NGAKA Patrick	C2-151 CM5/45	RELONGOUE
ONDO ETHO Guy	C2-121 CM5/59	RELONGOUE
MAKAYA François	C2-150 CM5/80	RELONGOUE
BILONG BI NZENG Laurent	CM5/143	RELONGOUE
OGOUAMBA Henri	CM5/154	J.J. MOUYAGA
MBA EYEGHE Philippe	58 CK2/101	J.J. MOUYAGA
OKONGO Noël	57 CK2/102	J.J. MOUYAGA
MONEMORO Jean Barre	31 CK2/121	J.J. MOUYAGA
DIMOUANGA Richard	34 CK2/124	J.J. MOUYAGA
Héritiers ONDO M'VONO Eugène ZUE ONDO Archimède	53 CK2/160	J.J. MOUYAGA